

## Du problème de logement

En matière de logement, plusieurs répondant.e.s ont cité des exemples de discrimination. Une femme noire, originaire d'Haïti et ayant grandi au Québec, raconte comment à plusieurs reprises des propriétaires ont changé brutalement d'avis en s'apercevant qu'elle n'était pas blanche (Fiche #10) :

J'ai l'accent québécois, ma langue c'est le français et mon nom ne trahit pas grand-chose. Donc au téléphone c'est toujours bon. On parle bien, on s'arrange sur l'heure et tout. Tout va bien. Mais quand j'arrive sur place... « Ah désolé, ce n'est plus libre! » Tout un coup! Même quand j'appelle 10 minutes avant pour dire « J'arrive » et que les proprios me reconfirmant qu'ils m'attendent. Mais dès qu'ils me voient : « ah euh ben en fait c'est pris, désolé ». Souvent je ne peux même pas entrer dans l'appartement. Et puis ça se voit le choc quand ils voient ma peau noire! L'accent québécois ils l'imaginent jamais sur une noire! Jamais! (Fiche #11)

**Le cas cité porte sur une discrimination clairement négrophobe, mais l'enjeu englobe également les multiples identités des concerné.e.s.** Ainsi une participante a accepté de nous raconter ses diverses expériences dans la recherche de logement en tant que femme trans migrante. Pour comprendre les discriminations subies, il faut savoir qu'à l'heure actuelle le Québec est la seule province qui ne permet pas aux personnes trans migrantes de faire corriger leurs papiers d'identité (Tourki et Parker Finley, 2017). Pour avoir le droit de les modifier, il faut obtenir la citoyenneté canadienne, ce qui est un

processus très long (allant de 2 ans à parfois plus de 10 ans) et coûteux, en plus de devoir répondre à des critères de sélection bien précis. **Cela signifie que des personnes sont forcées, au quotidien, d'utiliser des papiers d'identité qui ne leur correspondent pas avec le risque de ne jamais obtenir le droit de les modifier.** De cela découlent des situations de risque au quotidien, de discriminations et de *coming out* forcés.

Moi pour trouver mon logement actuel j'ai fait plus de 15 visites. Mon historique de crédit est parfait, je suis employée à l'université, j'ai un visa étudiant, je n'ai jamais eu un seul loyer en retard. Mais sur les 15 visites je n'ai jamais de rappel. Ils voient mes papiers et puis ils me voient et puis c'est terminé. (Fiche #8)

Comme indique la participante, cela a un impact considérable sur ses conditions de vie :

Je n'ai pas le choix d'où je veux vivre. Forcément, tu prends le premier appartement où le propriétaire accepte. Même si c'est plus cher que ce que tu voulais, ou plus loin de ton lieu de travail, ou pas terrible. Bref tu prends. Parce que tu n'as pas le choix! Parce que tu ne sais pas quand un autre acceptera de te signer un bail, ça peut prendre 3 mois, 6 mois, 1 an, des années avant que tu retrouves quelqu'un qui accepte! (Fiche #8)

Au-delà de la difficulté de trouver un propriétaire qui ne discrimine pas, cela place les individus dans des situations extrêmement dangereuses et précaires.

J'ai toujours la boule au ventre quand je donne mes papiers. Tu ne sais pas comment l'autre va réagir! Une fois j'étais à une visite, l'appartement était correct, le loyer était correct, mais je n'étais pas à l'aise d'être toute seule avec le gars. En plus je l'avais vu barrer la porte d'entrée. C'était le soir, il faisait nuit. C'était vraiment angoissant. J'ai donné mes papiers et puis... j'ai senti que ça posait problème. Il a réagi! Il a mal réagi! J'ai réussi à partir, mais j'étais très choquée. J'ai eu peur! Tu vois, l'État m'oblige à faire un *coming out* même face à des personnes que je n'ai pas choisi et à mon propre risque! (Fiche #8)

Finalement elle parvient à obtenir un appartement par une passation de bail. L'occupante précédente, comprenant sa situation, choisit volontairement de ne pas présenter d'autres dossiers à son propriétaire afin de lui donner un coup de main. Ce

dernier exigera tout de même un dossier composé de : deux lettres de ses employeurs, une lettre prouvant son inscription à l'université, une copie de son NAS (ce qui est illégal), une lettre bancaire prouvant qu'elle avait des fonds suffisants, une lettre d'une personne qui s'engageait à payer pour elle en cas de manquement et une copie de son passeport. **La locataire précédente a admis ne pas avoir eu à fournir autant de papiers pour obtenir le logement.** Mais devoir fournir plus de preuves pour avoir le droit de louer est arrivé à plusieurs participant.e.s. ainsi qu'à plusieurs membres de leur entourage : « Notre proprio actuel a appelé mon employeur pour demander le taux horaire que je faisais. Pas juste pour vérifier si j'étais bien employée comme je disais, mais mon taux horaire précisément. » (Fiche #18)

Quand je cherchais un logement et que je donnais mon nom ou ne masquais pas mon accent, l'appartement n'était jamais disponible. Puis je demandais à une amie d'appeler juste après, avec un nom bien québécois et là on lui proposait une date pour venir visiter. J'ai fait le coup trois fois. Après ça devenait trop déprimant de confronter. Ça menait nulle part. (Fiche #15)

Ma sœur a appelé une proprio, pareil elle a grandi à Montréal comme moi. Donc son accent est comme le mien. La proprio a commencé à discuter de ce qu'elle recherchait comme locataire et tout. Elle s'est sentie à l'aise. Elle ne s'imaginait pas parler à une noire tu comprends? Donc elle s'est lâchée : « Je ne veux pas de migrants, vous voyez ces gens-là, les noirs non plus parce qu'ils font trop de fêtes, je veux pas de ça chez moi. Je préfère louer à des jeunes femmes comme vous. Je suis plus tranquille » ce genre de chose. Au bout d'un moment ma sœur lui a dit « je suis une femme noire » et là d'un coup ça lui a coupé le sifflet. Et elle a paniqué, « non non en fait, c'est correct. » Elle a voulu justifier. Ma sœur lui a dit que c'était pas la peine, qu'elle allait certainement pas habiter chez une personne comme elle et lui a raccroché dessus. (Fiche #11)

À chaque fois nous avons cherché à savoir si elles avaient pu porter plainte ou obtenir une quelconque réparation. La grande majorité a répondu ne pas avoir les fonds, le temps et/ou l'énergie nécessaire pour se lancer dans de tel processus. **Réussir à prouver une pratique discriminante est un processus extrêmement difficile qui, de leur propre aveu, ne mènerait nulle part.** « Même si tu prouves que tu as été discriminé, au final tu es

toujours sans logement. Tu ne vas pas louer précisément à un raciste que tu as traîné en justice! Et puis les dommages et intérêts, faut en voir la couleur! » (Fiche #2)

Une seule personne, parmi toutes celles que nous avons rencontrées, a tenté un recours légal. Dans son cas, elle a porté plainte contre ses propriétaires qui, pendant près d'un an, l'avaient injurié chaque fois qu'ils la croisaient :

Au début tout allait bien. La première année j'ai eu aucun problème. C'était un couple âgé et ils habitaient juste au-dessus. Un jour ils m'ont vu rentrer chez moi en tenant ma copine par la main. Et c'est là que tout ça a commencé. Après ça chaque fois qu'ils me voyaient ils hurlaient « sale lesbienne », ce genre de chose. Et l'intersection queer, racisée elle est là aussi. Parce que ma coloc est lesbienne aussi. Mes deux colocs en fait et elles étaient ensemble, mais elles sont blanches. Un jour on rentrait toutes ensemble et pareil il a hurlé des insultes et mes colocs ont demandé ce qu'il avait dit. Elles l'ont confronté et il a dit : « non pas vous, c'est elle. C'est elle la sale lesbienne. Les basanés comme toi j'en veux plus chez moi! » Alors qu'elles aussi elles se tenaient la main. Mais ils ne les a jamais insultés. Moi c'était dès qu'ils me voyaient. Et dès que quelque chose n'allait pas dans l'immeuble, ou dans l'appartement, j'étais blâmée pour ça. Je devenais responsable de tout. J'ai fini par porter plainte, la police est venue deux fois chez moi et on m'a conseillé de monter un dossier à la Commission des droits de la personne. Ce que j'ai fait. Et j'ai demandé des dommages et intérêts. (Fiche #19)

Après ça, notre participante va subir de nombreuses pressions étant donné qu'elle habite encore dans l'appartement en question pendant le processus. Le fils des propriétaires va jusqu'à débarquer chez elle pour la menacer.

J'ai fini par déménagé c'était intenable. Et mon dossier n'a eu aucune suite. Ça fait des mois que j'obtiens aucune réponse quand je demande où ça en est. Parce qu'en fait j'ai rempli le dossier et j'ai même fourni deux témoins, des personnes qui étaient présentes au moment des insultes et du comportement des propriétaires à mon égard. La Commission a ensuite envoyé une copie du dossier aux propriétaires : « voilà de quoi on vous accuse, les faits, etc., et les demandes de dommages et intérêts ». Et en gros ils n'ont eu qu'à nier pour que ça bloque tout. J'avais demandé à faire une rencontre en médiation, une médiation où quelqu'un m'aurait représenté parce qu'il était hors de question que je supporte de me retrouver face à face avec eux. Mais pour ça il fallait qu'ils reconnaissent les

problèmes causés et acceptent cette médiation. Ils ont juste nié. Tout. Et ça a suffi. Parce que dans le système actuel c'est à la victime d'apporter l'économie de la preuve, pas à l'accusé de devoir se défendre. Mais quelle personne va juste reconnaître ses torts? Quel propriétaire va juste dire « oh, oui c'est vrai. J'ai fait ça. » J'avais des témoins, j'ai pris le temps de faire ce dossier, ça a pris des mois pendant lesquels j'ai subi insultes, pressions, menaces. Tout ça pour qu'ils aient juste à écrire : on n'a rien fait. Et voilà (Fiche #19)

La Commission va tout d'abord lui annoncer être bloquée et ne pas pouvoir lui fournir un représentant suite à la négation des faits par les propriétaires. Notre participante est donc conseillée d'aller en poursuite, mais par ses propres moyens, ce qui lui est impossible. Ensuite la Commission l'a rappelé pour lui annoncer qu'il y aurait peut-être une possibilité de faire quelque chose. Mais depuis plus de nouvelles.

J'appelle, j'appelle. Personne ne sait jamais rien. Je n'ai même pas reçu la copie de mon dossier qu'on était supposé me donner pour que je poursuive la démarche seule. Je n'ai pas non plus reçu d'alerte comme quoi le dossier était clos ce qui me permet de passer à autre chose. Je n'ai rien reçu. Tout ça pour me retrouver sans réponse. (Fiche #19)

**Ces témoignages dans le secteur du logement démontrent de l'absence de recours ou de protections face aux comportements des propriétaires.** Les personnes que nous avons rencontrées ont toutes été démunies face au système. Elles ont subi et continuent de subir de plus grandes difficultés à obtenir un logement, et ce, même quand leur dossier s'avère conforme en tout point. Elles se sont donc vu refuser la visite de l'appartement une fois leur couleur de peau constatée, on leur a menti quant à la disponibilité du logement à cause de leur accent ou de leurs papiers d'identité, et elles ont dû fournir bien plus de documents que ce que prévoient les démarches moyennes. Face à ces discriminations, les recours légaux s'avèrent en leur défaveur : trop longs (**nous rappelons qu'il s'agit de cas où les personnes sont en recherche urgente d'appartement ou vivent dans un logement où elles subissent une violence au quotidien. Le temps des démarches est donc critique**), trop onéreux (comme nous le verrons dans la suite de la synthèse, il s'agit de population subissant la précarité de l'emploi), complexe et désavantageux.

## La précarité de l'emploi

Pour revenir plus longuement sur les discriminations que subissent les personnes trans migrantes, en raison de l'impossibilité légale de changer leurs papiers d'identité, voici un autre témoignage d'une participante qui parle du quotidien comme d'une succession de difficultés à constamment anticiper :

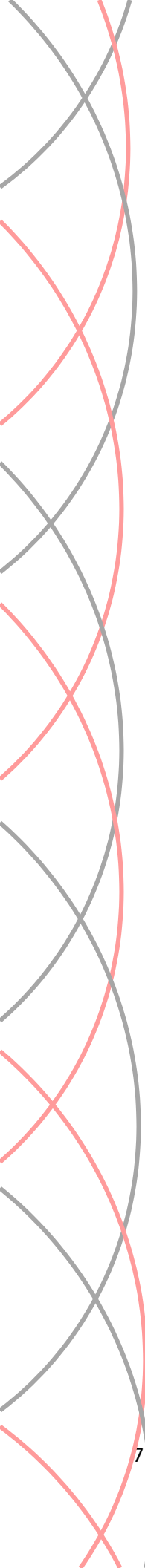
Tous les endroits où ils peuvent te demander tes papiers tu sais que ça peut devenir violent! La pharmacie, le médecin, la banque, la poste... le nombre de fois où on a refusé de me donner mon colis à cause de mes papiers! Juste récupérer mes commandes ça peut prendre des jours avant que je tombe sur une personne qui accepte de me les donner! Et la pharmacie où ils lisent à haute voix "Monsieur Untel..." et toi tu te lèves devant tout le monde et voilà, les regards, les commentaires. Et le nombre de fois où j'avais besoin d'aller à la banque?! Je ne peux pas te dire le nombre de fois où j'ai juste abandonné! L'idée de subir encore un truc pour avoir accès à mon compte, ça suffit à me décourager! (Fiche #14)

La question de la banque a aussi été l'objet de nombreux témoignages de discriminations subies :

Tes papiers d'identité correspondent pas? Ils te ferment ton compte ou t'accusent de tentatives de fraudes! J'ai une amie, ils ont appelé la sécurité pour l'escorter dehors! Alors que derrière le banquier il y avait le drapeau *rainbow*! Ils mettent le drapeau partout dans les banques pendant la Fierté, mais ils discriminent les personnes trans constamment! (Fiche #8)

[La banque] passe son temps à se vanter de soutenir la cause LGBT. Mais ils font partie des banques qui pratiquent la reconnaissance vocale. Donc si tu appelles pour quoi que ce soit concernant ton compte en banque et que ta voix match pas avec ce qui est écrit sur leur écran, ils te bloquent. Et ça veut dire que tu dois te déplacer jusqu'au guichet où tu as ouvert ton compte pour le faire débloquent. Même si tu as déménagé à l'autre bout de Québec. Tu imagines? Et ça peut arriver à chaque fois! À chaque coup de téléphone! Et puis même si tu débarques, ce n'est pas sûr que tu te retrouves face à une personne qui va comprendre! (Fiche #1)

Les discriminations envers les personnes trans, notamment les personnes trans migrantes, doivent être comprises selon un contexte complexe mêlant barrières



**systemiques, violences et stéréotypes** (Grant et al, 2011, Namaste 2005). Bien qu'aucune étude n'ait encore été faite spécifiquement au Québec sur le sujet, les données croisées en Europe et aux É.-U. montrent qu'il s'agit des populations parmi les plus marginalisées au sein de la communauté LGBTQ+ : elles subissent un très haut taux de chômage et de bas salaires (Rapport Scruton, 2014), sont surexposé.e.s à la surveillance et au contrôle policier, ont le taux de suicide le plus haut de la communauté et sont également victimes du taux d'agressions et d'homicides le plus élevé (McInnes, 2017). Étant donné l'extrême précarité liée à l'emploi, notre participante explique :

Quand ça fait des mois, voire des années que tu n'as pas été rappelé pour un job légal? Faut bien que tu vives! Oui il y a des filles qui vont faire le travail du sexe. Et c'est correct. Certaines le font parce qu'elles en ont envie, parce qu'elles trouvent dans ce travail différentes sources d'épanouissement, ça leur permet de vivre et elles sont autonomes. Ok? Faut bien le dire! D'autres vont le faire par nécessité de survie! Faut le dire aussi! Si elles avaient le choix, ben elles feraient autre chose. Mais elles n'ont pas le choix. (Fiche #8)

Elle dit ainsi avoir conscience de son privilège en tant qu'étudiante universitaire où des contacts bien implantés dans le milieu lui permettent d'avoir des jobs intéressants. Elle souligne cependant qu'elle ne devrait pas se sentir aussi redevable, étant compétente pour faire son travail et ayant largement les expériences requises! Néanmoins, elle se dit réaliste sur l'accès à l'emploi : « Si un jour je dois chercher du travail en dehors de l'université, sans contacts, ce sera dur. Vraiment très dur. Surtout si je suis toujours obligée de produire des papiers. Si le Québec supprime cette discrimination, c'est une énorme barrière qui tombe! » (Fiche #8)

### Violences policières

Le travail du sexe étant encore au Québec une activité criminalisée, elle est, par conséquent, marquée par une absence de droits des travailleurs.es et sujette au contrôle judiciaire quotidien (Namaste, 2005; Fletcher, 2013). **Or le racisme allié à la transphobie**

ou encore à l'homophobie font des services policiers des milieux hautement discriminants pour les populations LGBTQ+ racis.é.e.s. Notre participante raconte :

Tu ne trouveras pas une seule travailleuse du sexe qui n'a pas été maltraitée par les flics. Mais quand en plus ils découvrent que c'est une femme trans là c'est la porte ouverte à tous les mauvais traitements. Pendant une arrestation être trans ou migrante, surtout les deux, c'est un autre volet là! Ils mettent des femmes nues, les battent et les insultes pleuvent. En plus c'est des insultes bien teintées de racisme : « garbage », « vous les trans vous venez au Québec que pour faire le travail du sexe » ou encore « bye, bye Canada » (Fiche #8)

Le « bye, bye Canada » fait référence aux menaces de déportations qui suivent les arrestations. La participante nous explique ainsi que face aux mauvais traitements certaines filles répliquent pour se défendre, mais les répercussions sont alors très violentes.

Si on t'arrête pour sollicitation ce n'est pas traité comme un crime sérieux, les conséquences peuvent être importantes, mais reste que ce n'est pas un crime sérieux. Par contre entrave aux agents, ça devient un crime sérieux. Dans le cas où t'es migrante, ça se met direct dans ton casier judiciaire et dans ce cas il devient impossible d'avoir la citoyenneté. Impossible, même après dix ans! Et puis les femmes trans ils les mettent dans des prisons pour hommes! Parfois pendant plusieurs jours en attendant le procès! Rien que ça, ça suffit à créer des traumatismes très graves! (Fiche #8)

En dépit du fait que les populations trans et trans migrantes sont les plus à risque en ce qui concerne le chômage, les peines données par les juges peuvent comporter une obligation d'avoir un emploi stable ou encore de suivre des cours de francisation et de maîtriser la langue d'ici un certain laps de temps. Pourtant aucune mesure n'est prise pour aider les individus à remplir ces conditions :

Ce n'est pas parce que tu lui ordonnes d'avoir un job que le job va apparaître! Et puis après un certain temps ou un certain âge, on te paye plus la formation pour la langue. Elle fait comment pour se payer les cours? Elle a interdiction de pratiquer le travail du sexe, mais pas d'autres jobs! Et puis faut payer les amendes!



Parce que quand t'es arrêtée, tu te retrouves avec des amendes qui peuvent dépasser 1000 \$. Et on te menace de te déporter si tu remplis par les conditions! (Fiche #8)

Tout ceci forme un cercle malsain dans les stéréotypes sur les femmes trans et migrantes qui, au moment de chercher un logement, se voient constamment soupçonnées de pratiquer le travail du sexe (que cela soit le cas ou non). Et notons que dans tous les cas, le travail du sexe ne devrait pas être l'objet de stigmates ou de discriminations.

J'ai un emploi légal, une paye assurée! Les preuves que j'ai cet emploi. Mais des propriétaires m'ont littéralement déjà dit des choses comme : « non je ne veux pas de 'ça' chez moi. » (le « ça » faisant référence au travail du sexe). Ou « est-ce que tu es propre? », « qui tu vas faire venir chez toi? » « Je ne veux pas de passages sans cesse, je sais comment 'ça' marche avec vous. » (Fiche #8)

Ou encore :

Il y a des quartiers où je ne vais pas me balader. Genre le Village j'y vais pas! Si je mets un pied dans le Village je me fais direct repérer par les flics. Ils me suivent ou carrément ils m'arrêtent pour savoir ce que je fous là. Ils m'arrêtent toujours parce qu'ils pensent que je fais le travail du sexe. Le Village pour moi c'est non! [...] Regarde les excuses publiques là, soi-disant on s'excuse d'avoir persécuté les LGBT. Mais ils se foutent de qui? Comme si aujourd'hui c'était différent! La seule différence c'est que les hommes gays blancs sont à l'abri! Eux ils sont protégés. Alors oui eux ils peuvent être contents de recevoir des pardons. Mais les noirs, les trans, les femmes racisées... On est toujours pris pour cible! Regarde ce qu'il s'est passé pendant la Fierté! (Fiche #14)"

La participante fait référence à un évènement qui a été largement dénoncé par de nombreuses voix racisées de la communauté LGBTQ+. Pendant le festival de la Fierté, alors qu'elle se trouvait dans l'espace supposément *safe* pour POC<sup>3</sup>, prévu et publicisé ainsi par Fierté, une femme trans noire a été arrêtée par la police pour avoir fumé un joint.

---

<sup>3</sup> POC : people of color.

Le SPVM est effectivement entré dans le parc où avait lieu le festival pour faire cette arrestation, alors que la jeune femme en question avait une carte médicale prouvant son droit à la consommation. Lorsque cette dernière s'est levée et que les agents, selon les témoins, s'éloignaient déjà après avoir confisqué son joint, ces derniers sont brusquement revenus sur les lieux. Ils l'ont alors plaquée contre le grillage, l'ont menottée, puis entraînée sur toute la longueur du parc, même si au moment de l'arrestation, ils se trouvaient à quelques mètres d'une porte de sortie.

Extraits de différentes conversations sur l'arrestation :

C'était vraiment pour l'humilier! Juste ça! La parader devant tout le parc. Le parc est immense. Faut bien 20 minutes pour le traverser et quand ils l'ont menottés ils étaient à 2 mètres d'une sortie! À 2 mètres! Et ils ont traversé tout le parc. Tu sais le nombre de sorties qu'il y avait le long du grillage? Ils ont juste ignoré tout ça et ont continué de marcher, avec elle menottée, jusqu'à l'entrée principale. ! Pour le spectacle! Et ils l'ont engouffré dans la voiture. Pour un joint! Qu'elle avait le droit d'avoir! Et alors que Pride nous avait assuré un *safe space*! (Fiche #17)

C'était une *walk of shame*! That's it! C'était violent! Les gens pleuraient, paniquaient! Ses amis ne savaient pas quoi faire. Dans ces moments tu penses à toutes les fois où les arrestations ont mal tourné! En plus, et c'est le pire dans tout ça, c'était un festival! Littéralement tout le monde fumait! Les gens étaient fucked up! Depuis des heures! Il y avait des endroits dans le parc où tu marchais et c'était un vrai nuage de fumée! Il y avait des gens partout en train de boire, fumer, et franchement poper des trucs bien plus durs que de la marijuana! Mais la seule personne qu'ils ont arrêtée c'était la noire! (fiche #15)

J'étais pas là au moment de l'arrestation, mais j'ai passé l'après-midi dans le parc. À un moment j'ai vu trois flics postés contre le grillage. Et juste genre, en face, y avait un groupe de jeunes, des blancs. Ils étaient en train de fumer. Genre, sans se cacher ni rien! C'était sous le nez des gars! Ils ont rien fait! Rien! Pas une réaction! Je le sais parce que je me suis dit : bon a priori c'est ok pour que je fume. Ils sont chill pour ça, c'est un festival. Mais je me suis quand même éloigné. Je suis pas blanc alors chilling avec les flics à côté c'est pas pour moi (Fiche #13)''

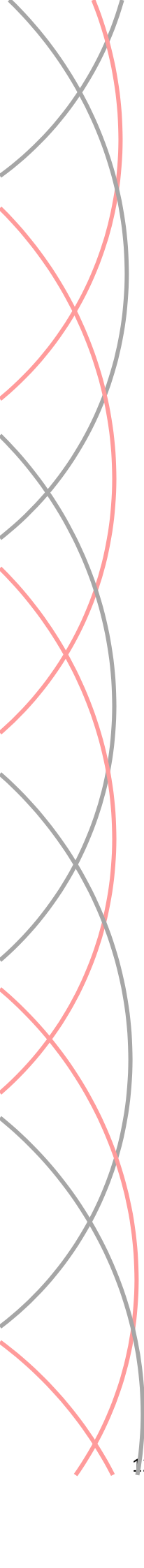
On se fait chopper pour des trucs que les blancs font tout le temps et eux rien! Il y a des rues dans Montréal où tu marches et tu sens le weed! Juste tu la sens quoi!

Et bon sang c'est sur le point d'être légalisé! Donc tu fais ça pourquoi? À part pour ton kiff perso? (Fiche #14)

Le spectacle *Black Excellence*, qui avait lieu ce soir-là, a été interrompu par les artistes en solidarité et pour dénoncer publiquement l'arrestation. D'après d'autres témoins, des dirigeants de Fierté Montréal ont dû intervenir pour faire libérer la jeune femme, mais également pour empêcher la police de rester sur les lieux alors que le ton montait entre le SPVM et certain.e.s festivalier.ères sur place.

J'étais là quand le président est allé parler au SPVM. L'agent était en train de hausser le ton contre une des organisatrices, qui est racisée justement. Elle leur disait genre : « D'où vous venez arrêter des gens? On a une sécurité dans le parc! Vous avez outrepassé! » C'était un *safe space* et tout. Bref elle leur disait la vérité. Mais le gars la prenait vraiment de haut. Et il a commencé à se faire menaçant et il s'est avancé vers elle en répétant « D'où vous me parlez comme ça? D'où? » Et franchement j'ai cru qu'il allait l'embarquer aussi alors que c'est l'organisatrice! Tout le monde était en train de l'appeler pour savoir ce qui se passait, pour comprendre! Imagine le stress! T'as les artistes sur scène en train de manifester! T'as des gens en panique dans le coin POC. T'as les amis de la fille en larmes et furieux. Bref c'est la merde! Et c'était à elle de gérer tout ça! Donc forcément qu'elle va aller parler aux flics et forcément qu'elle est *pissed*. Tu viens d'arrêter quelqu'un pendant son spectacle! Le ton monte, l'agent s'avance franchement pour la menacer. Et là t'as le boss, un mec blanc qui vient et se poste direct entre la fille et le flic! Il a fait barrage avec son corps. Et le flic s'est calmé tout de suite. Direct il a commencé à vouloir discuter, expliquer tranquillement ce qui se passait. Je pense, à la tête du gars (*fait référence au « boss »*) c'était la première qu'il voyait physiquement son privilège de mec blanc en action. Il a suffi qu'il arrive pour que le flic l'écoute. Et il a répété exactement ce que l'autre disait : que c'était un festival, qu'il y avait une sécurité de prévue et tout. Mais là d'un coup le flic était ok pour échanger et comprendre. Je crois qu'ils ont accepté de relâcher la fille à ce moment. (Fiche #14)

Ces participant.e.s renchérissent ainsi longuement sur comment certaines personnes comme les personnes trans, les migrantes ou encore les femmes racisées (c'est trois identités n'étant pas mutuellement exclusives) se trouvent particulièrement sans protection par le système de justice globale. Il leur est par exemple impossible d'appeler la police en cas d'agression par peur d'être pris.es pour cible à la place. Dans de



nombreuses conversations, le cas de Chevranna Abdi a été évoqué pour exemplifier les risques de rencontre avec la police. Chevranna Abdi était une femme trans noire de 26 ans qui est morte en cellule de garde à Hamilton. La police avait été appelée par un de ses voisins qui se seraient plaints de l'entendre crier dans son appartement. Lorsque la police est arrivée sur place, Chevranna Abdi a été menottée et traînée sur sept étages face contre terre (les policiers s'étant plaints d'être trop fatigués pour la porter). D'après les témoins sur place, le temps qu'ils arrivent au rez-de-chaussée elle ne respirait plus. Chevranna Abdi est morte peu de temps après dans une cellule de garde, n'ayant reçu aucun soin (Brown, 2006; Maynard 2017).

La transphobie ne doit donc pas être réduite à un problème interpersonnel, mais possède une dimension institutionnelle allant du milieu juridico-légal au milieu scolaire jusqu'au milieu médical. Couplez la transphobie au racisme, et ils créent ensemble des formes de discriminations et des conditions de vie bien particulières dans leurs violences et leurs conséquences. Ainsi en dépit du fait que les populations racisées LGBTQ+ soient connues pour être parmi les populations les plus précaires, de nombreux services d'aide sociale n'adaptent pas leurs offres pour prendre en compte ces réalités. Une grande majorité des CALACS par exemple n'admettent pas les femmes trans (Rapport AVS, 2017). La plupart des services d'aides ne travaillent qu'en français ou en anglais, maintenant en place la barrière des langues pour les populations migrantes (Rapport INSPQ, 2013). Ou encore le milieu médical se veut très fermé et très violent face à la diversité des identités de genres et des minorités sexuelles, comme nous verrons dans la section suivante.